

ENTREPRISE - PÔLE AGGLO21

**La Zone Agglo21 obtient le Label RSE**

Un Engagement Majeur pour la Responsabilité Sociétale des Entreprises
Le 11 décembre 2024 marque un tournant pour la zone d'activités Agglo 21 de Saint-Lô, qui vient d'obtenir le label "Parc d'activités Normandie responsable" décerné par la Région Normandie. Cette labellisation représente une reconnaissance officielle des efforts significatifs en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Un grand merci à nos partenaires, nos entreprises et les équipes de Saint-Lô Agglo pour leur engagement et leur contribution à cette réussite collective.

*Publié le 13 décembre 2024*

**Qu'est-ce que le Label RSE ?**

Le label "Parc d'activités Normandie responsable" est un dispositif régional qui valorise les zones d'activités économiques engageant une démarche globale et volontaire de développement durable. Il évalue plusieurs critères essentiels :

- gouvernance responsable
- performance environnementale
- inclusion sociale
- développement économique durable

**Impacts concrets pour les entreprises de la zone Agglo21**

**Avantages économiques**

- attractivité renforcée pour de nouveaux investisseurs et partenaires
- réduction potentielle des coûts grâce à des pratiques éco-responsables
- image de marque valorisée sur le plan régional et national

**Bénéfices environnementaux**

Optimisation de la gestion des ressources
Réduction de l'empreinte carbone
Mise en place de pratiques durables concertées

**Opportunités sociales**

amélioration des conditions de travail
renforcement de la cohésion entre entreprises
développement de pratiques collaboratives responsables

**Une démarche collective**

Cette labellisation n'est pas seulement un label individuel mais une démarche collective qui engage l'ensemble des acteurs économiques de la zone. Elle symbolise la volonté du territoire de Saint-Lô de se positionner comme un acteur innovant en matière de développement durable.

**Perspectives d'avenir**

L'obtention de ce label ouvre la voie à :

des financements régionaux potentiels
des accompagnements techniques
une visibilité accrue des entreprises du territoire

La labellisation RSE de la zone Agglo21 témoigne de l'engagement proactif de Saint-Lô dans une dynamique de développement économique responsable et durable.

**PÔLE AGGLO21**
58 rue Lycette Darsonval
50 000 Saint-Lô
02 61 74 20 70